

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	10

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE



TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES TENDANCES DANS LA LOIRE :

- ⊙ Une légère amélioration de la santé financière des entreprises.
- ⊙ Un ralentissement de la croissance du salaire moyen par personne.
- ⊙ Une légère baisse des effectifs salariés privés pour le second trimestre consécutif. Alors que la baisse d'effectifs est très importante dans l'intérim et plus mesurée dans le secteur du commerce, les effectifs de l'industrie, de la construction et des services sont en augmentation.
- ⊙ Une légère hausse généralisée du taux de chômage.

- 0,1 % de l'effectif salarié privé dans la Loire (+ 0,2 % en région) au 3^e trim. 2018 par rapport au 2^e trim. 2018

2 324 € brut par mois

c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 3^e trim. 2018

+ 0,8 % du salaire moyen par personne dans la Loire

(+ 0,4 % en région) au 3^e trim. 2018 par rapport au 2^e trim. 2018

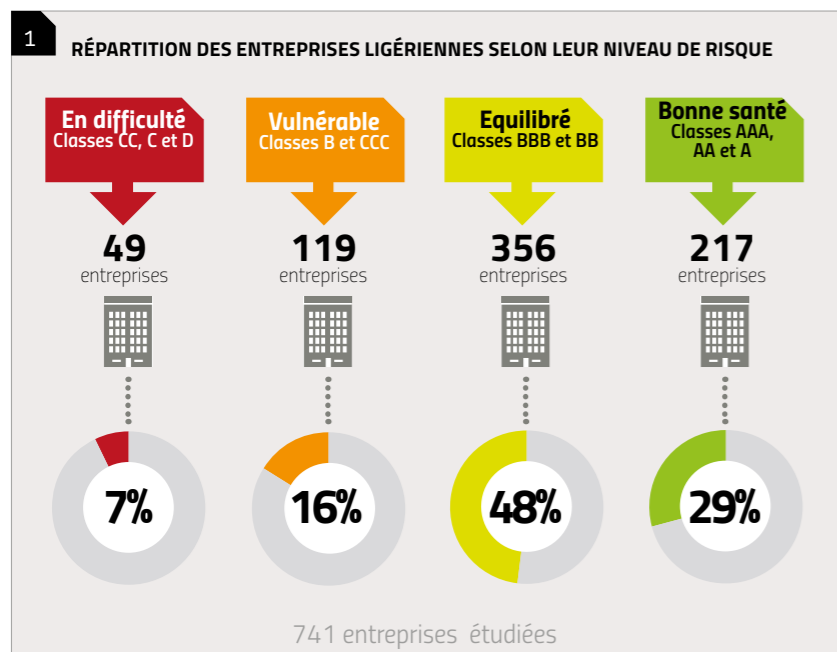
8,9 % de taux de chômage dans la Loire (7,9 % en région) au 3^e trim. 2018, et une tendance à la hausse (+ 0,1 point par rapport au 2^e trim. 2018)

77 % c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit une situation financière saine ou équilibrée

37 280 demandeurs d'emploi en fin de mois

de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en hausse de 5,8 % (+ 6,9 % en région) au 3^e trim. 2018 par rapport au 2^e trim. 2018

CLIMAT DES AFFAIRES

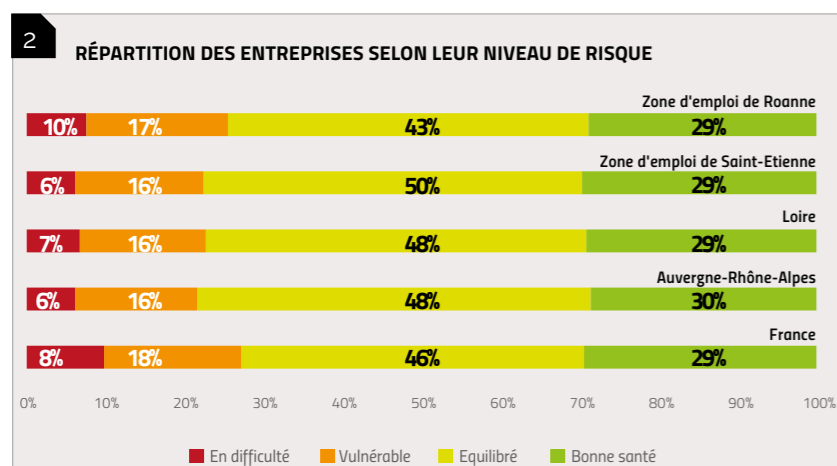


DANS LA LOIRE, 77% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 7% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 741 entreprises ligériennes analysées :

- 29 % sont en bonne santé,
- 48 % présentent une situation équilibrée,
- 16 % sont vulnérables,
- 7 % sont en difficulté.

Près de 1 840 emplois dépendraient d'entreprises en bonne santé, 510 emplois d'entreprises en difficulté.



UNE SANTÉ FINANCIÈRE PLUS FAVORABLE QU'EN FRANCE

Le département de la Loire affiche un profil très proche du niveau régional. De plus, la part d'entreprises notées favorablement est plus importante qu'en France (+ 2 points). Dans la zone d'emploi de Roanne, 10 % des entreprises sont considérées comme en difficulté, contre 6 % dans celle de Saint-Etienne.

Au 31 décembre 2017, la Loire répertoriait près de 20 380 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires porte sur toutes les entreprises qui ont publié leurs comptes pour l'année 2018. Cette donnée est fournie à la date d'édition du tableau de bord. 741 entreprises sont concernées.

UNE MEILLEURE SANTÉ FINANCIÈRE DANS L'INDUSTRIE

Un secteur en bonne santé : l'industrie (40 % des entreprises, 29 % tous secteurs confondus) ;

Deux secteurs en situation équilibrée : la construction et le commerce (respectivement 60 % et 55 % ; 48 % tous secteurs confondus).

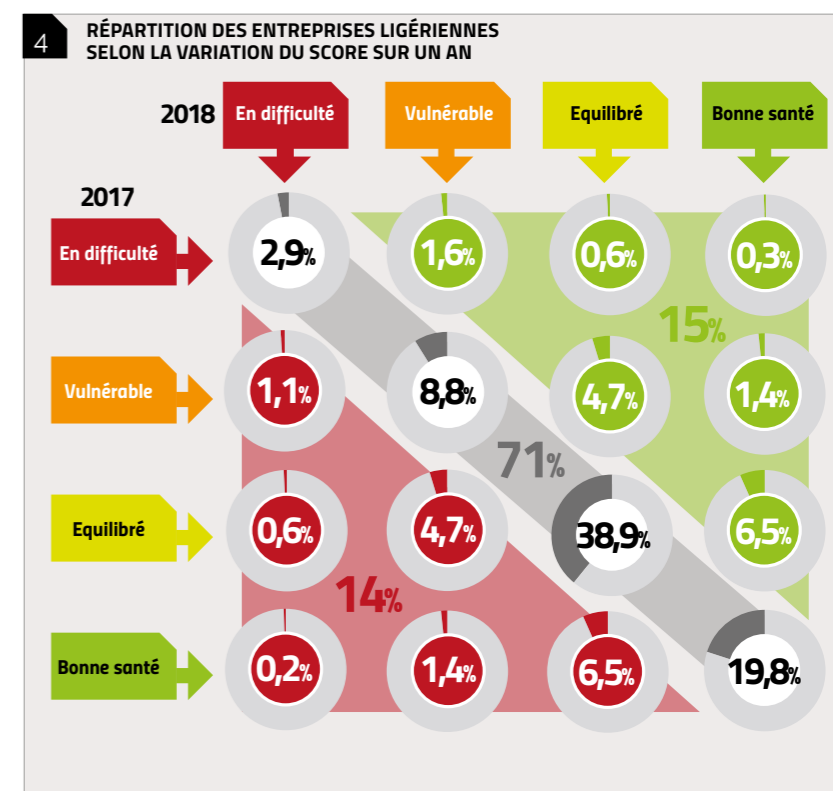
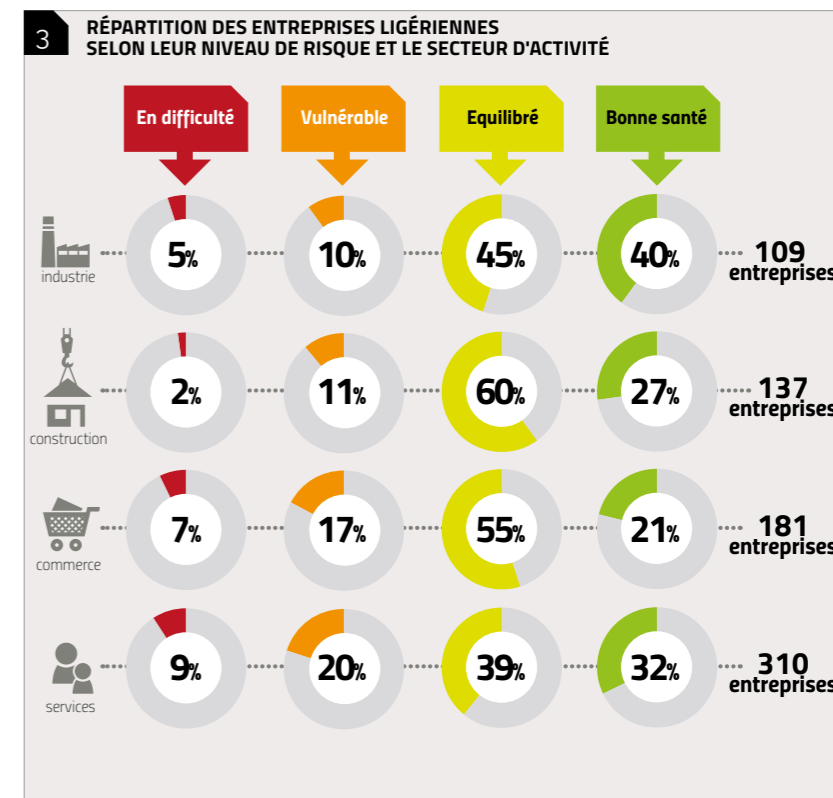
UN SCORE QUI SE MAINTIENT POUR 71 % DES ENTREPRISES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2017, on observe que :

- 15 % des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score ;
- 14 % des entreprises ont vu leur score se dégrader.

Le solde des scores est de +1,0 point.

Aide à la lecture : 4,7% des entreprises qui présentent une situation équilibrée en 2018 étaient en situation vulnérable en 2017. Elles ont vu leur situation s'améliorer.



SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

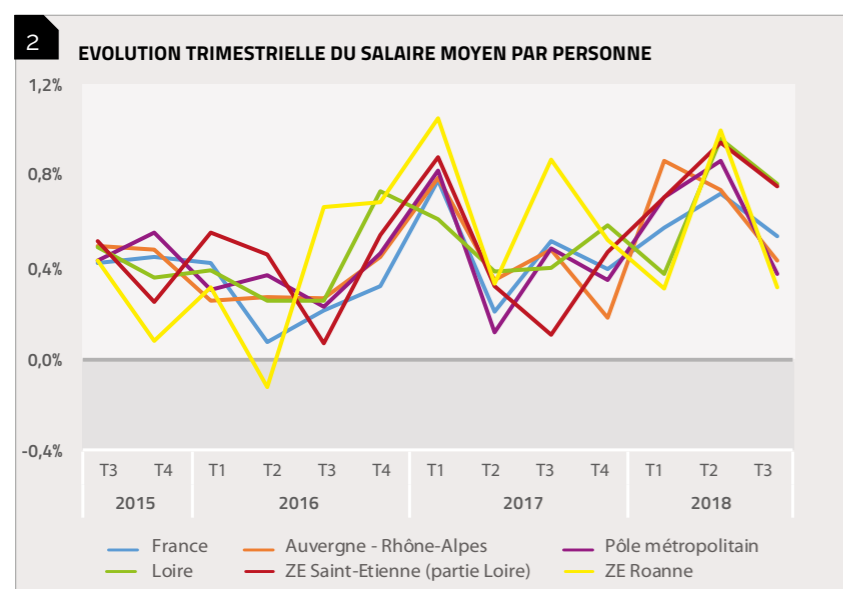
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

1	Niveau 2018 T3 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
France	2 627	+ 0,5%	+ 2,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 507	+ 0,4%	+ 2,7%
Pôle métropolitain	2 634	+ 0,4%	+ 2,8%
Loire	2 324	+ 0,8%	+ 3,1%
Zone d'emploi de Roanne	2 185	+ 0,3%	+ 3,1%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	2 362	+ 0,8%	+ 3,0%

UNE HAUSSE DU SALAIRE PLUS IMPORTANTE QU'ÀUX NIVEAUX RÉGIONAL ET NATIONAL

Au 3^e trimestre 2018, le salaire moyen par tête (SMTP) s'élève à 2 324 € par mois dans la Loire. Ce chiffre est nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.

En revanche, il augmente de 0,8 % dans la Loire, soit 0,4 point de plus qu'en Région et 0,3 point de plus qu'en France.



UN RALENTISSEMENT DE L'AUGMENTATION DU SALAIRE QUEL QUE SOIT LE TERRITOIRE

Alors que le salaire moyen par personne avait fortement augmenté au 2^e trimestre 2018, la hausse se poursuit au 3^e trimestre de manière beaucoup plus modérée.

Le ralentissement est particulièrement marqué dans la zone d'emploi de Roanne, territoire par ailleurs concerné par un SMTP modeste. La zone d'emploi de Saint-Etienne suit la tendance nationale.

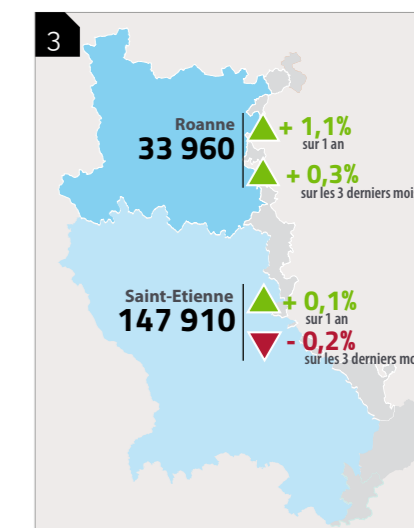
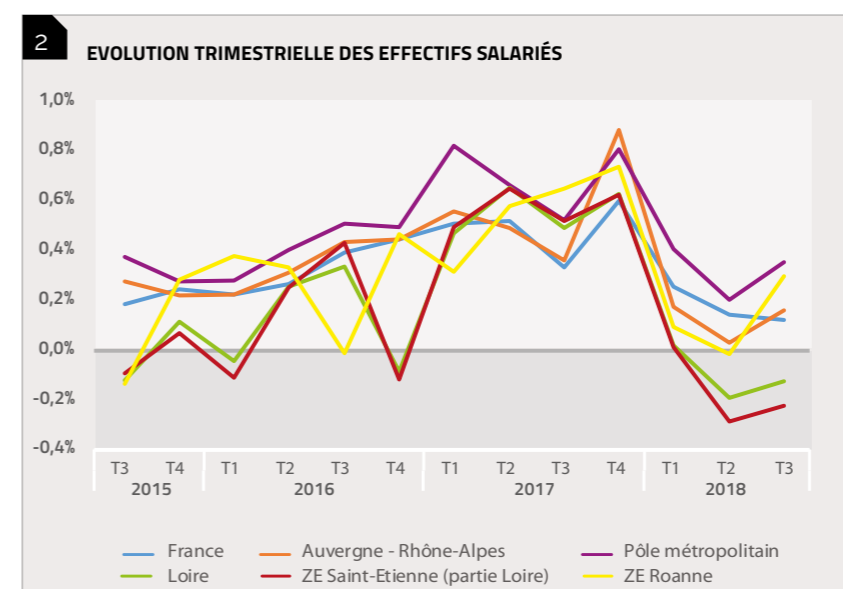
1	Effectif 2018 T3 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	18 416 210	+ 0,1%	+ 23 000	+ 1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 278 750	+ 0,2%	+ 3 700	+ 1,3%
Pôle métropolitain	1 028 380	+ 0,4%	+ 3 670	+ 1,8%
Loire	191 040	- 0,1%	- 230	+ 0,3%
Zone d'emploi de Roanne	33 960	+ 0,3%	+ 100	+ 1,1%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	147 910	- 0,2%	- 330	+ 0,1%

UNE LÉGÈRE DIMINUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

Pour le second trimestre consécutif et après cinq trimestres de croissance, le nombre d'effectifs salariés diminue légèrement au 3^e trimestre 2018 dans la Loire. La baisse est de 0,1 %, soit une perte de 230 salariés.

Sur la même période, les effectifs salariés augmentent dans le Pôle métropolitain ainsi qu'aux niveaux régional et national.

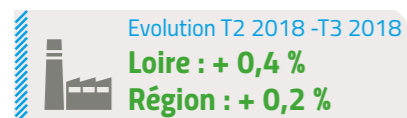
Alors que la zone d'emploi de Roanne connaît une croissance de ses effectifs salariés (+ 0,3 %), celle de Saint-Etienne se distingue par une diminution (- 0,2 %).



UNE BAISSÉ TRÈS IMPACTÉE PAR L'INTÉRIM

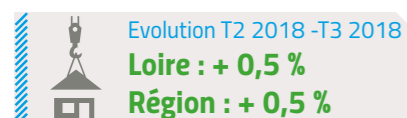
L'INDUSTRIE : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI S'ACCENTUE

En augmentation continue depuis le 2^e trim. 2017, les effectifs de l'industrie ligérienne poursuivent leur croissance au 3^e trim. 2018, gagnant 180 postes. Cette croissance est principalement portée par la métallurgie (+100 postes). Les effectifs augmentent plus modérément au niveau régional, ils stagnent en France.



LA CONSTRUCTION : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après une stabilisation des effectifs et 2^e trimestre 2018, le nombre de postes salariés dans la construction ligérienne augmente au 3^e trimestre (+ 0,5 %, gain de 80 postes). Cette hausse est comparable à la croissance régionale et nationale.



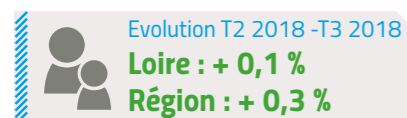
LE COMMERCE : POURSUITE DE LA BAISSÉ DES EFFECTIFS

En diminution depuis le 2^e trimestre 2018, les effectifs commerciaux ligériens baissent de 0,2 % au 3^e trimestre 2018, perdant ainsi 60 postes. Les effectifs régionaux et nationaux se stabilisent.



LES SERVICES : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après une baisse des effectifs au 2^e trim. 2018, le nombre de postes salariés des services ligériens augmente au 3^e trim. 2018 (+ 0,1 %, gain de 60 postes). L'essentiel de la croissance s'explique par les activités scientifiques et techniques ainsi que l'hébergement/restauration (respectivement +90 et +70 postes) alors que la santé/action sociale perd des postes (-80). Cette hausse reste toutefois en deçà de la croissance régionale et nationale (+ 0,3 %).

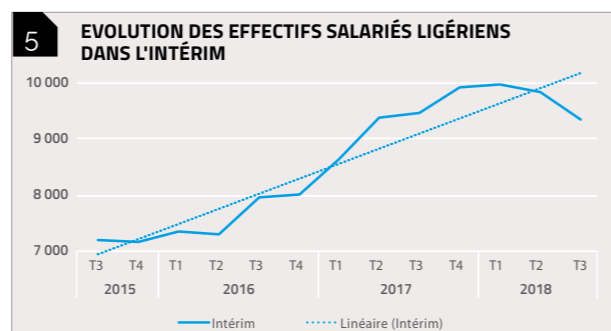
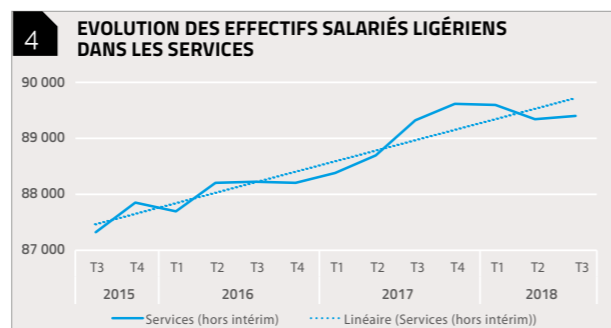
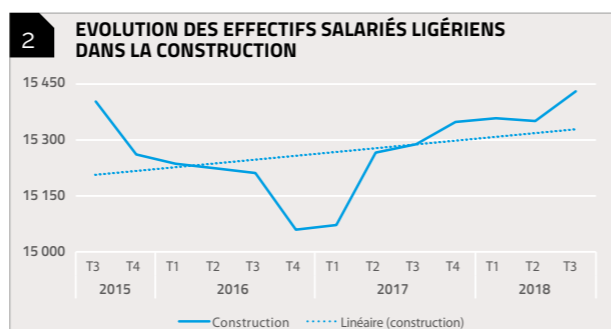
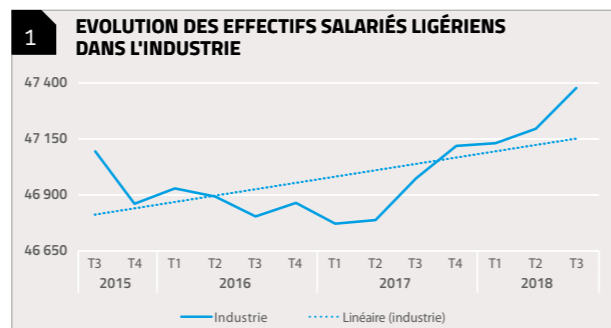


L'INTÉRIM : UNE BAISSÉ SOUTENUE DES EFFECTIFS

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Ce sont les premiers contrats impactés en période économique moins favorable. La Loire perd des effectifs pour le second trimestre consécutif, une baisse qui s'accroît au 3^e trimestre (- 5 %, soit une perte de 490 postes). Cette diminution est plus mesurée aux niveaux régional (- 0,7 %) et national (- 1,2 %).



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Acoff-Urssaf-Dares (effectifs intérimaires), données CVS, traitement epures

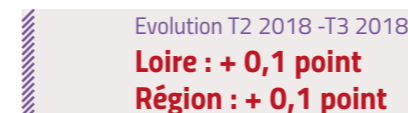
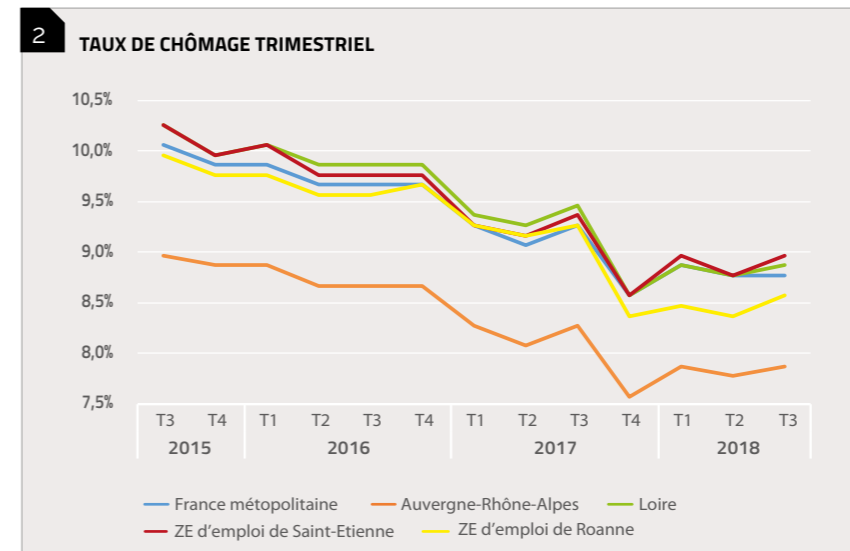


CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2018 T3 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 456 800	+ 0,5%	+ 16 300	- 1,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	386 610	+ 6,9%	+ 25 070	- 0,5%
Pôle métropolitain	157 310	+ 7,3%	+ 2 030	+ 0,1%
Loire	37 280	+ 5,8%	+ 10 660	- 1,8%
Zone d'emploi de Roanne	6 310	+ 4,0%	+ 240	- 4,8%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	28 120	+ 6,1%	+ 1 630	- 1,3%

UNE HAUSSE DU NOMBRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS TOUS LES TERRITOIRES

Au 3^e trimestre 2018, la Loire compte près de 37 280 DEFM de catégorie A. Ce nombre augmente de 5,8 % sur le dernier trimestre, une hausse moins importante que dans le Pôle métropolitain (+ 7,3 %) et en région (+ 6,9 %), mais plus forte qu'en France (+ 0,5 %). Sur un an, à l'exception du Pôle métropolitain, tous les territoires enregistrent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi, baisse plus marquée dans la zone d'emploi de Roanne.



UNE LÉGÈRE HAUSSE GÉNÉRALISÉE DU TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage de la Loire est en légère augmentation au 3^e trimestre 2018 (hausse de 0,1 point). Une tendance perceptible dans tous les territoires, en dehors d'une stabilisation au niveau national.

Alors que les taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Etienne approchent les niveaux départemental et national (9,0% contre respectivement 8,9 % et 8,8 %), le taux de chômage de la zone d'emploi de Roanne est légèrement en deçà (8,6 %), celui de la Région est nettement inférieur (7,9 %).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie entre 6,3 % dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 9,0 % dans celle de Saint-Etienne.

GLOSSAIRE :

ACOFF : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

1. tableau : Source : Pôle emploi (données brutes) traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE, traitement epures

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Loire Forez agglomération ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **Acosse-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaire Moyen Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenues de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score MORE : indicateur de la santé financière d'une entreprise développé par Mode Finance et accessible sur la base Diane+. Le score évalue la solvabilité des entreprises et classe les entreprises en fonction de leur capacité à respecter leurs engagements financiers. L'évaluation MORE est calculée à l'aide d'un modèle qui intègre les données financières de l'entreprise (rentabilité, liquidité, solvabilité, taux de couverture des intérêts, performance). Toutes les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.